



# Bassin versant de gestion de la Seudre



## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le bassin de gestion de la Seudre (775 km<sup>2</sup>) est situé au sud-ouest du département. Orienté Sud-Est/Nord-Ouest, en parallèle à la rive droite de la Gironde, il est long de 68 km et large de 5 à 10 km en moyenne, et il débouche dans la baie de Marennes Oléron.

Il couvre 52 communes et compte plus de 72 000 habitants qui se concentrent en majorité en rive gauche de la Seudre de Saujon à La Tremblade dans la presqu'île d'Arvert. Les zones artificialisées représentent 6 % de la surface du territoire.

Le sol est majoritairement occupé par des cultures (54 %). Les espaces boisés (18 %) sont situés aux extrémités du bassin à l'amont et à l'aval. Les prairies (6 %) occupent les marais d'Arvert et de Saint-Augustin ainsi que les espaces entre bassins et la zone amont des marais de la Seudre. À l'aval, les marais salés de l'estuaire couvrent 11 % du territoire. Les vignes (5 %) sont implantées à l'amont du bassin.

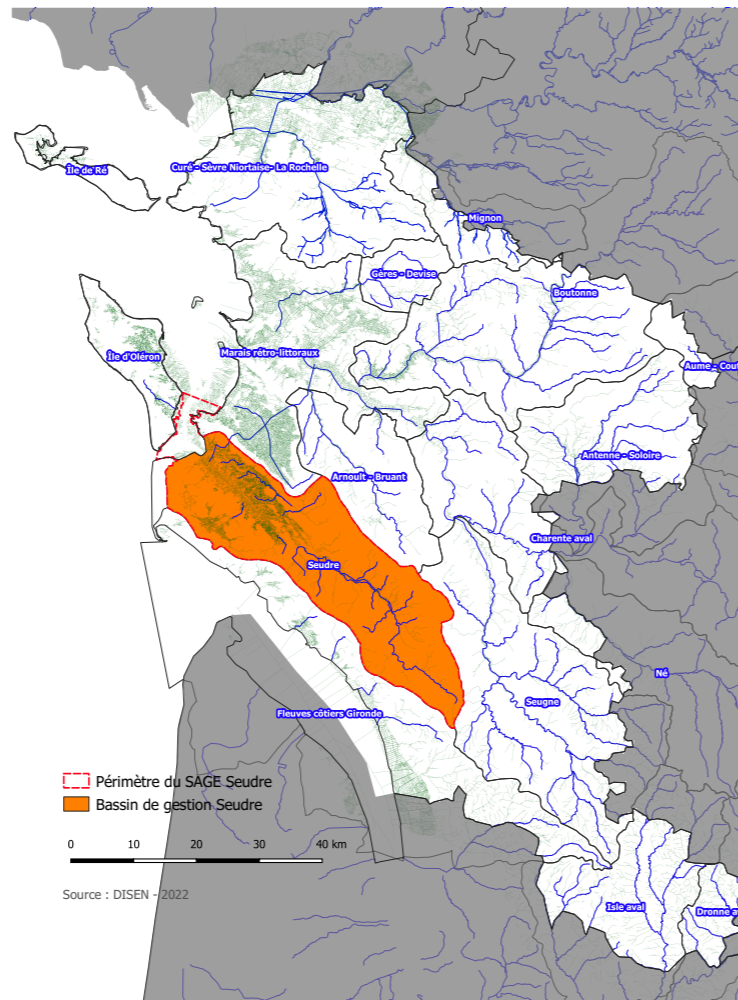
La Seudre (68 km) naît de la confluence de deux sources, l'une située sur la commune de Saint-Genis-de-Saintonge, l'autre sur la commune de Plassac. Ses affluents ne sont que de courts ruisseaux principalement alimentés par des sources et dont les bassins versants sont indépendants les uns des autres.

En amont, le parcours de la Seudre ressemble à un fossé de drainage. Ce tronçon s'assèche naturellement en période estivale. Dans la partie médiane, de Gémozac à Saujon, son écoulement est plus lent et son lit est recalibré et étagé. Le cours d'eau draine alors près de 850 ha de marais tourbeux. Des ouvrages de gestion (8 clapets) régulent les niveaux d'eau dans l'objectif de limiter les débordements pour protéger les cultures, retenir l'eau au printemps en prévision de l'étiage, et enfin, écrêter les débits de crue pour protéger la ville de Saujon. L'écluse de Ribérou à Saujon marque la limite entre les eaux douces continentales et l'estuaire qui est occupé par 9 000 ha de marais ostréicoles endigués et non endigués (sartières).

En rive gauche de l'estuaire, les marais doux d'Arvert Saint-Augustin occupent la dépression centrale de la presqu'île d'Arvert. Ils reçoivent, d'une part, le ruissellement de leurs bassins versants, en particulier des zones urbaines, mais captent également les nappes sous-jacentes. Les eaux excédentaires s'évacuent dans l'estuaire via le canal du « petit pont » à la Tremblade et via les pompes de Chalezac à Chaillevette.

Le bassin débouche dans le détroit (pertuis de Maumusson) situé entre l'île d'Oléron et le continent qui reçoit également les eaux de la Charente. Ce site constitue le support d'une importante activité conchylicole. Il accueille la phase de grossissement de la production des huîtres, qui s'effectue sur des tables installées sur les bancs de sable découvrant à marée basse.

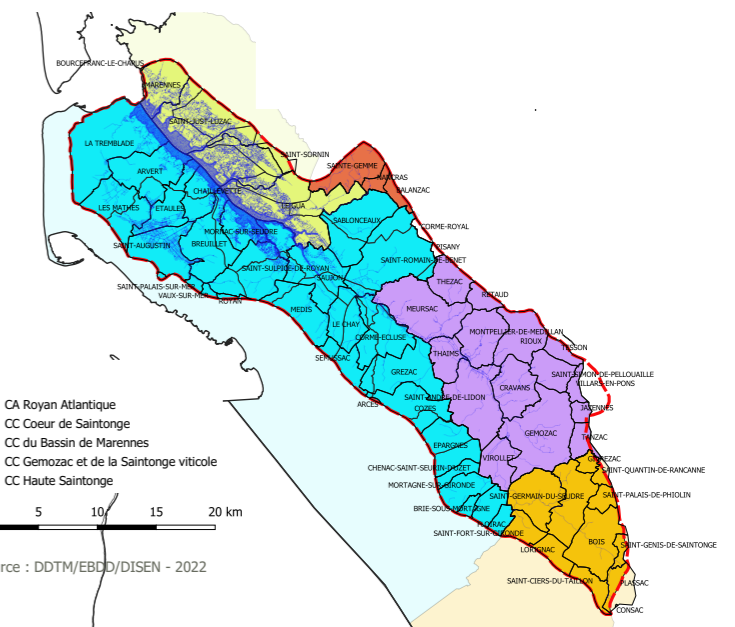
Parmi les 6 captages d'eau potable implantés sur le territoire amont, les captages stratégiques d'eau potable de La Bourgeoisie à Saujon et de Pompierre au Chay qui alimentent la presqu'île d'Arvert, sont considérés sensibles par le SDAGE Adour-Garonne en raison de leur trop forte teneur en pollutions diffuses.



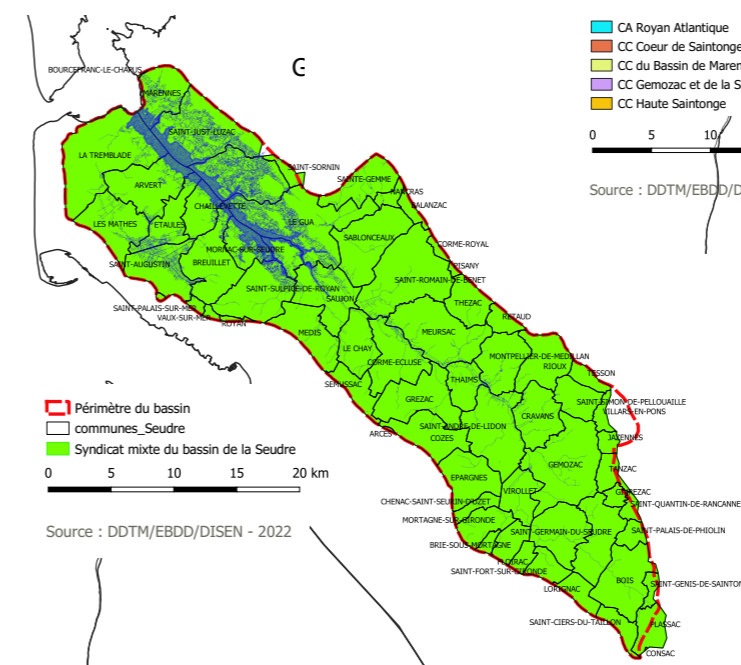
## GOVERNANCE

Acteurs	Milieux aquatiques	Protection contre les inondations	Captage et distribution de l'eau potable	Assainissement des eaux usées	Traitements des eaux pluviales
Syndicat mixte du bassin de la Seudre					
Communauté d'agglomération Royan Atlantique					
CC du Bassin de Marennes					
CC Cœur de Saintonge					
CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole					
CC de la Haute-Saintonge					
Communes					
EAU 17					

### ▼ Protection contre les inondations



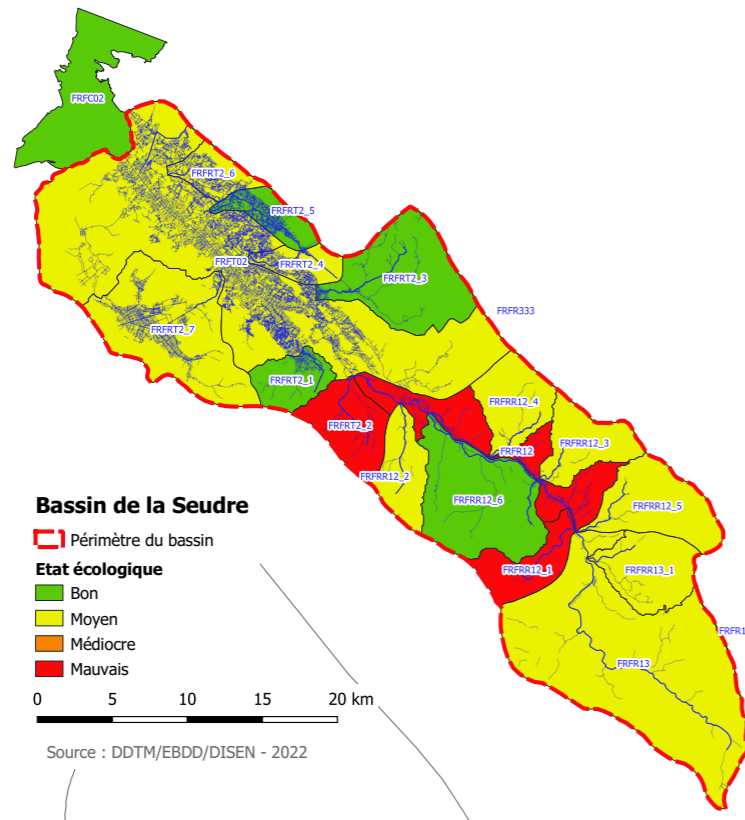
### ▼ Gestion des milieux aquatiques



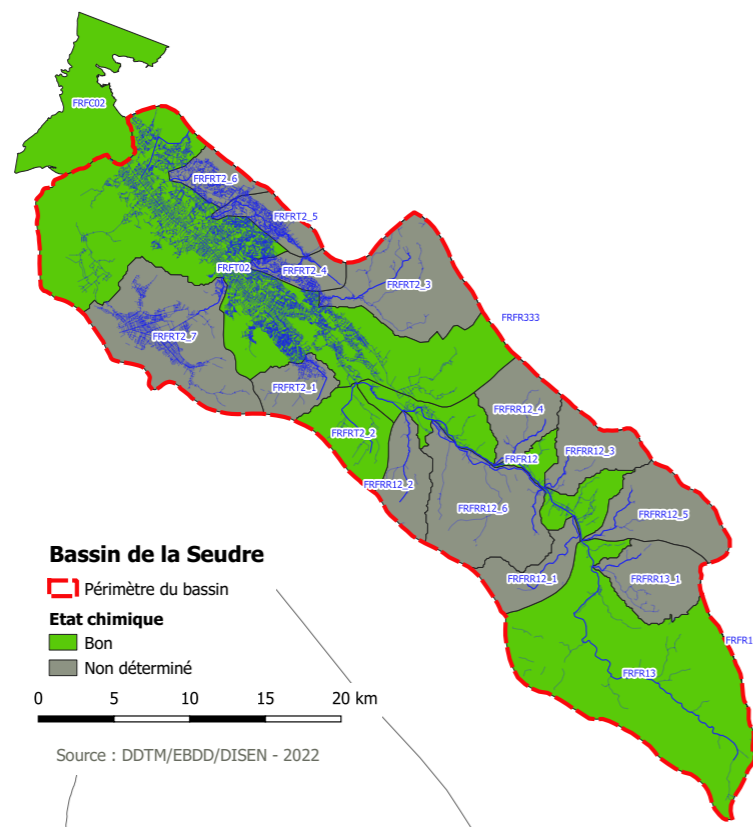


## ÉTAT DES LIEUX DES MASSES D'EAU

### ▼ Masses d'eau superficielles - État écologique



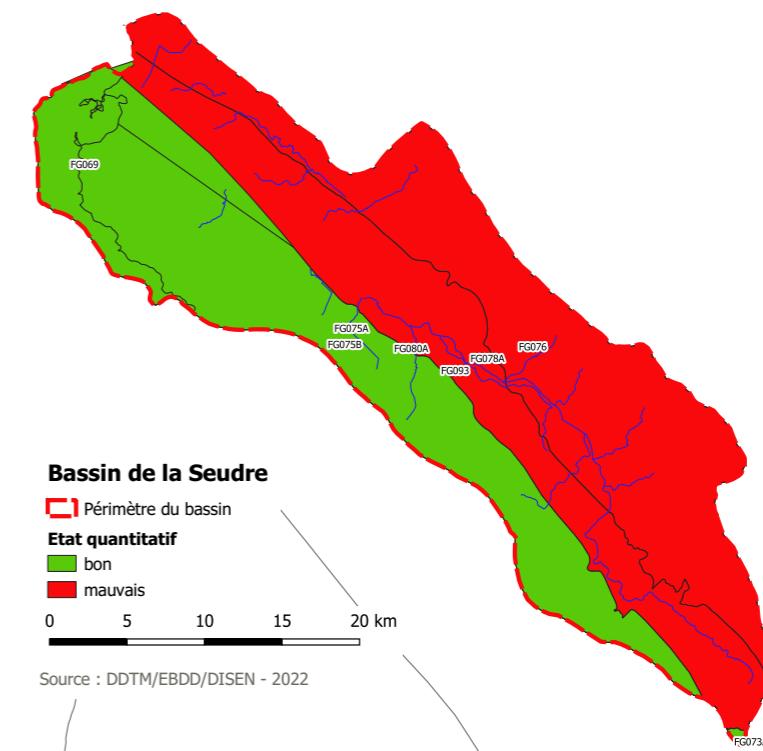
### ▼ Masses d'eau superficielles - État chimique



### ▼ Masses d'eau souterraines - État chimique



### ▼ Masses d'eau souterraines - État quantitatif





## DÉTAIL DES PRESSIONS PAR MASSE D'EAU

MASSES D'EAU SUPERFICIELLES DU BASSIN DE GESTION DE LA SEUDRE				ÉTAT DES LIEUX 2019		OBJECTIF 2027		PRESSIONS SIGNIFICATIVES										
								Pollutions ponctuelles		Pollutions diffuses		Prélèvements			Milieux aquatiques			
Code	Nom	Type	Surface	Écologique	Chimique	Écologique	Chimique	Domestique	Industrielle	Azote	Phytos	Irrigation	AEP	Industriel	Morphologie	Hydrologie	Continuité	
FC02	Pertuis Charentais	GME	489			BE 2015	BE 2015											
FR12	La Seudre du confluent de la Bénigousse au confluent du fossé de Chantegrenouille	GME	40			OMS 2027	BE 2015											
FRR12_1	Le Petit Canal	TPME	19			OMS 2027	BE 2015											
FRR12_2	Fossé de Chantegrenouille	TPME	20			OMS 2027	BE 2015											
FRR12_3	[Toponyme inconnu] S0111090	TPME	23			OMS 2027	BE 2015											
FRR12_4	Le Châtelard	TPME	24			OMS 2027	BE 2015											
FRR12_5	La Bénigousse	TPME	33			OMS 2027	BE 2015											
FRR12_6	[Toponyme inconnu] S0111020	TPME	54			BE 2015	BE 2015											
FR13	La Seudre de sa source au confluent de la Bénigousse	GME	143			OMS 2027	BE 2015											
FRR13_1	Le Pelisson	TPME	27			OMS 2027	BE 2015											
FT02	Estuaire Seudre	GME	202			OMS 2027	BE 2015											
FRT2_1	Le Riveau	TPME	16			BE 2021	BE 2015											
FRT2_2	Le Bertu	TPME	24			OMS 2027	BE 2015											
FRT2_3	Chenal de Chalons	TPME	49			BE 2021	BE 2015											
FRT2_4	Chenal de Pélard	TPME	11			OMS 2027	BE 2015											
FRT2_5	Chenal de Recoulaine	TPME	13			BE 2021	BE 2015											
FRT2_6	Chenal de Luzac	TPME	13			BE 2027	BE 2015											
FRT2_7	Chenal de Chaillevette	TPME	65			BE 2027	BE 2015											



MASSES D'EAU SOUTERRAINES DU BASSIN DE GESTION DE LA SEUDRE		Surface km <sup>2</sup>			État des lieux 2019		Objectif 2027	
Code	Nom	Totale	Libre	Captive	Chimique	Quantitatif	Chimique	Quantitatif
FG076	Calcaires, grès et sables de l'Infra-Cénomaniens-Cénomaniens libre dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	1 071	1 071	0			BE 2021	BE 2027
FG093	Multicouche calcaire du Turonien-Coniacien-Santonien dans les bassins versants de la Charente et de la Seudre	951	951	0			OMS 2027	BE 2027
FG064	Calcaires du Jurassique supérieur des bassins versants de la Devise et des fleuves côtiers charentais	450	450	0			OMS 2027	BE 2027
FG069	Aquifère dunaire de la presqu'île d'Arvert et de Royan	104	104	0			BE 2015	BE 2015
FG075B	Sables et graviers de l'Infra-Cénomaniens-Cénomaniens captif du Nord du Bassin aquitain	1 319	0	1 319			BE 2015	BE 2015
FG073A	Multicouches calcaires captifs du Turonien-Coniacien-Santonien du Nord-Ouest du Bassin aquitain	5 121	0	5 121			BE 2015	BE 2015
FG080A	Calcaires du Jurassique moyen et supérieur majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	16 549	7	16 542			BE 2015	BE 2015
FG078A	Sables, grès, calcaires et dolomies de l'Infra-Toarciens libre et captif du Nord du Bassin aquitain	19 947	358	19 588			BE 2021	BE 2015
FG075A	Calcaires du Cénomaniens majoritairement captif du Nord du Bassin aquitain	20 899	11	20 888			BE 2015	BE 2015

## SYNTHÈSE DES ENJEUX

22 % seulement des eaux superficielles sont en bon état écologiques. 90 % de ces masses d'eau subissent des pressions significatives liées aux pollutions diffuses, aux prélèvements, ainsi qu'au contexte hydromorphologique de certains cours d'eau qui contribuent notamment à les déclasser en mauvais état.

La quasi-totalité des nappes libres est en mauvais état chimique (pollutions diffuses) et quantitatif.

### Gouvernance

Que ce soit en marais doux ou salé, le système est fortement anthropisé. Il est dépendant de la gestion hydraulique qui en découle. Il nécessite la mise en place d'une organisation pérenne assurant une gestion coordonnée des réseaux et des ouvrages à l'échelle du bassin ou des casiers hydrauliques afin de satisfaire les objectifs environnementaux tout en répondant aux besoins des différents usages. Il est nécessaire d'y développer les synergies et la coordination des maîtrises d'ouvrages locales.

#### Objectif :

- ▶ Gérer durablement la Seudre et les marais en conciliant protection des milieux et viabilité des usages

### Quantitatif

Le bassin est situé en zone de répartition des eaux. Il subit des étiages sévères et des assèchs récurrents de la Seudre amont et de ses affluents. Le contexte géologique du bassin est très largement dominé par des formations calcaires perméables qui induisent des relations étroites entre le fleuve et les nappes souterraines, les niveaux en étiage de ces dernières conditionnant les écoulements de surface. Le bassin est en déséquilibre quantitatif important de la ressource.

#### Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG073A, FG075A, FG075B, FG78A, FG080A)
- ▶ Rétablir l'équilibre quantitatif entre les prélèvements, la capacité des nappes à se renouveler et les besoins des milieux
- ▶ Mieux gérer les ouvrages pour éviter d'évacuer trop d'eau au printemps

### Qualitatif

L'ensemble de ce secteur est classé en zone vulnérable à la pollution par les nitrates d'origine agricole.

Les masses d'eau dans le périmètre des captages sensibles sont impactées par les pollutions diffuses.

La quantité et la qualité des rejets d'eaux pluviales sur le littoral à proximité des secteurs conchylicoles et de pêche à pied ainsi que des zones de baignade représentent des enjeux forts.

#### Objectifs :

- ▶ Préserver les nappes captives situées en zone de sauvegarde (FG073A, FG075A, FG075B, FG78A, FG080A)
- ▶ Protéger les captages sensibles
- ▶ Réduire les pollutions diffuses en limitant les phénomènes de ruissellement et d'infiltration
- ▶ Préserver la qualité des eaux littorales

### Milieux aquatiques

Les cours d'eau présentent des dysfonctionnements morphologiques et hydrologiques majeurs liés au cumul de multiples facteurs : travaux hydrauliques passés (déplacement et recalibrage des cours d'eau), forte segmentation de la Seudre, déficit quantitatif, assèchement de la tourbe en étiage....

L'enjeu concerne la restauration hydromorphologique de leurs cours et la préservation des zones humides alluviales.

#### Objectifs :

- ▶ Restaurer l'hydromorphologie des cours d'eau
- ▶ Retrouver un fonctionnement équilibré des cours d'eau et des milieux aquatiques afin de soutenir l'étiage et d'atténuer les crues
- ▶ Rétablir la continuité écologique sur les ouvrages de la Seudre



## ACTIONS (partie 1/2)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE	
GOUVERNANCE		Favoriser l'émergence d'une maîtrise d'ouvrage collective sur les zones de marais salés.		Communes de l'estuaire de la Seudre	FT02	2022/2027	DDTM	CC Marenne-Oléron / CARA
		Élaborer et mettre en œuvre le Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE)		Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/2027	DDTM	SMBS SYRES
QUANTITÉ		Étudier et mettre en œuvre le projet de réutilisation des eaux usées épurées de la station d'épuration de Cozes		Cozes	FRR12-6	2022/2027	DDTM	CARA
	Irrigation	Faire aboutir les études sur les volumes prélevables		Communes du bassin	Masses d'eau du bassin	2022/202?	DDTM	SMBS EPTB Charente AEAG
		Mettre aux normes les forages privés qui prélèvent dans le captif				2022/202 ?	DDTM	EAU 17
		Élaborer l'arrêté cadre interdépartemental à l'échelle du bassin versant de la Charente, de la Seudre et des fleuves côtiers de la Gironde,		Communes des bassins du SAGE Charente, de la Seudre et des Fleuves côtiers de Gironde		2022/2023	DDTM	Préfet 16 pilote
	AEP	Réaliser une étude prospective du changement climatique sur l'impact de la ressource disponible destinée à l'alimentation en eau pour la consommation humaine et sa qualité		Département		2022/	ARS DDTM	EAU 17
		Communiquer sur les dispositifs d'économie d'eau auprès des activités touristiques		Communes littorales et estuaire de la Seudre		2022/2027	ARS	SMBS SYRES17
Dans l'objectif d'adapter les prélèvements en période d'étiage, mettre en place une station de mesure de surveillance de la nappe sur les captages d'eau potable de Le Chay et Saujon			Saujon Le Chay		2022/2026	ARS	EAU 17	
Assainissement non collectif	Contrôler le fonctionnement des dispositifs d'assainissement non collectif		Gémozac Montpellier de Médillan Viroillet Saint-André de Lidon Thaims MeursaC	FRR13-1 / FRR12-3 FR12 / FR13 FRR12-1 / FRR12-6 FRR12-4 / FT02	2022/2023	DDTM	CARA	
QUALITÉ	Eaux pluviales	Finaliser les schémas directeurs d'eau pluviales		Communes des masses d'eau	FC01 / FC02 FC2-1 / FT01 FT02		DDTM	CARA Communes
		Intégrer les zones et règlement au PLU		Communes des masses d'eau	FC01 / FC02 FC2-1 / FT01 FT03	2022/2027	DDTM	Communes
		Promouvoir la gestion intégrée des eaux pluviales		Communes des masses d'eau	FC01 / FC02 FC2-1 / FT01 FT04	2022/2027	DDTM	Porteur de projet EPCI Communes
	Nitrates, Phosphore et Pesticides	Mettre en œuvre des mesures de protection des captages d'alimentation en eau potable de La Bourgeoisie B1 et B4 et de Pompierre P2 et P3		Saujon Le Chay	FT02 / FR12 FRT2-2 / FRR12-6	2022/	ARS	EAU 17
		Mettre en œuvre le programme d'action défini dans l'étude bactériologique (BV de la Seudre)		Communes du bassin	Masses d'eau du bassin de la Seudre	2022/	DDTM	Communes
		Mettre aux normes les forages privés qui prélèvent dans le captif				2022/2027	DDTM	EAU 17
MILIEUX AQUATIQUES		Réaliser une étude de détermination des débits biologiques sur la Seudre estuarienne (En cours, étude Eaucéa mai 2020, débits biologiques déterminés sur la Seudre continentale)		Communes de l'estuaire de la Seudre	FT02		DDTM	SMBS
		Animer et mettre en œuvre le Programme Pluriannuel de Gestion de la Seudre		Communes de la Seudre continentale	Masses d'eau Seudre amont		DDTM	SMBS



**ACTIONS** (partie 2/2)

DOMAINE	THÈMES	ACTIONS	LOCALISATION	MASSES D'EAU CONCERNÉES	ECHÉANCE DATE DÉBUT	PILOTE DE L'ACTION AU SEIN DE LA DISEN	MAÎTRE D'OUVRAGE
<b>MILIEUX AQUATIQUES</b>	Cours d'eau Continuité	Assurer la continuité à l'ouvrage de la vanne de Ribérou	Saujon	FR12	2023	DDTM	Commune de Saujon
		Assurer la continuité au clapet de Trois Doux – (ROE9184)	Saint-Romain de Benet / Corme-Écluse	FR12	2023	DDTM	SMBS
		Assurer la continuité à l'ouvrage du seuil amont de Beaunant (ROE15537)	Corme-Écluse	FR12	2023	DDTM	SMBS
		Assurer la continuité à l'ouvrage du clapet de Charloteau (ROE9194)	Corme-Écluse Meursac	FR12	2023	DDTM	SMBS
		Assurer la continuité à l'ouvrage du clapet de Saint-Trival (Chanteloupe) (ROE9319)	Corme-Écluse Meursac	FR12	2023	DDTM	SMBS
		Assurer la continuité à l'ouvrage du clapet de Châtelards (ROE16846)	Grézac / Meursac	FR12	2023	DDTM	SMBS
		Assurer la continuité à l'ouvrage du clapet des Graves (ROE21080)	Meursac / Thaims	FR12	2023	DDTM	SMBS
		Assurer la continuité à l'ouvrage du clapet du Moulin du Port (ROE14586)	Saint-André-de-Lidon Cravans	FR12	2023	DDTM	SMBS
		Assurer la continuité à l'ouvrage de la Station de pompage de Chalézac (ROE65181)	Chaillevette	FRT-7	2023	DDTM	AS des marais de Saint-Augustin
	Cours d'eau Hydro-morphologie	Restaurer et entretenir des boisements rivulaires fonctionnels le long des cours d'eau du réseau hydrographique de la Seudre continentale identifiés par le SAGE Seudre	Communes des masses d'eau	FR13 / FR12	2021-2030	DDTM	SMBS
		Restaurer les dynamiques hydro-sédimentaires du réseau de la Seudre continentale	Communes des masses d'eau	FR13 / FR12	2022/2027	DDTM	SMBS
		Mettre en œuvre et suivre un protocole de gestion des ouvrages hydrauliques stratégiques sur les vannes de Ribérou, le clapet de Trois Doux, le clapet de Châtelards	Saujon / Saint-Romain de Benet / Corme-Ecluse / Grézac/ Meursac	FR12	2025	DDTM	SMBS
		Réaliser une étude socio-économique agricole sur les zones humides et annexes du cours d'eau afin de déterminer la potentialité de mise en place d'un contrat de modification des cultures par échange de terre.	Communes des masses d'eau	FR13 / FR12	2022/	DDTM	SMBS
	Marais Zones humides	Restaurer les services écosystémiques des zones humides de la Seudre continentale suite à l'étude	Communes des masses d'eau	FR13 / FR12	2022/2027	DDTM	SMBS
		Développer la maîtrise foncière sur les zones humides de la Seudre continentale	Communes des masses d'eau	FR13 / FR12 FRR12-1 / FR12-6	2022/	DDTM	SMBS
		Restaurer et gérer les zones humides dégradées sur les sites sous maîtrise foncière	Communes des masses d'eau	FR13 / FR12 FRR12-1 / FR12-6	2022/	DDTM	SMBS
		Améliorer la gestion de l'eau sur le bassin versant des marais doux d'Arvert et de Saint-Augustin, tout en prenant en compte les différents usages et besoins sur ce territoire et à son exutoire	Les Mathes / Arvert / Étaules / Saint-Augustin	FRT2-7 / FT02	2023	DDTM	SMBS
		Identifier des zones humides dégradées qui pourraient être ciblées dans le cadre de la mise en œuvre de mesures compensatoires (désartificialisation ou désimperméabilisation, notamment d'anciennes zones humides)	Toutes les communes du bassin	Toutes les masses d'eau	2022/	DDTM	SMBS
		Éviter/limiter la pression sur les zones humides dans les documents d'urbanisme (SCOT et PLU) et mettre en place une protection réglementaire qui soit adaptée à leur préservation sur l'ensemble du territoire concerné.	Toutes les communes du bassin	Toutes les masses d'eau	2022/2027	DDTM	EPCI Communes
	<b>QUALITÉ / QUANTITÉ</b>	Eaux littorales	Définir l'origine du cadmium dans l'estuaire de la Seudre. (En cours, étude BRGM lancée en juillet 2020)	Communes de l'estuaire de la Seudre	FT02	2020/	DDTM
Réaliser le profil de vulnérabilité conchylicole de la zone « Sud »			Oléron, Bourcefranc-le-Chapus Seudre	FC01 / FC02 FC03 / FT02	2022/	DDTM	CD17
Réviser le profil de baignade de la plage			Marennes Hiers-Brouage	FC02	2023	ARS	Communes
Réviser les profils de baignade des plages de la Cèpe, du Mus de Loup			La Tremblade	FC02	2023/2024	ARS	Communes